



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## **Commission sécurité ③**

**Procès-verbal de la séance du 22.03.07 à 19h au bureau communal de Grimentz**

**Présents :** Jean-Pierre Salamin, Grimentz  
Françoise Viaccoz, Ayer  
Jean-Paul Ecklin, Chandolin  
Martine Antonier, Secrétaire

Christian Loye, St-Jean  
Benoît Salamin, St-Luc  
Joël Bonnard, Vissoie

### **1. Rappel des commissions**

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

### **2. Accueil et composition de la commission**

Jean-Pierre Salamin souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de s'être déplacés à Grimentz pour une séance d'une commission importante même si le travail à faire n'est pas trop conséquent. En effet, de nombreux documents législatifs existent et dictent la marche à suivre.

Les membres présents forment la commission sécurité et acceptent le mandat.

### **3. Définition des buts à atteindre**

Il s'agit de traiter des points relatifs à la police, la lutte contre les incendies, la protection civile, l'état major de conduite communale en cas de catastrophe, le tribunal de police,...et d'élaborer les règlements utiles à la gestion de la commune d'Anniviers ainsi qu'à la sécurité de ses habitants.

La mise en place des nouvelles réglementations doit également prévoir :

- l'engagement d'un 2<sup>ème</sup> agent de police pour la fin 2007 déjà. La commission est chargée de définir le cahier des charges et de préparer la mise au concours du poste. La conférence des présidents, avec accord des conseils, nommera cette personne. Il faudra également examiner la possibilité de faire coexister les agents municipaux avec ceux de la police cantonale dans leurs locaux à Vissoie.
- la construction d'un local pour réunir tout le matériel et les véhicules du CSIB, en coordination avec la PCi, notamment. Cela prendra du temps : mise à disposition d'un terrain ou d'un local adéquat, mandat à un architecte pour réaliser un projet sur la base du/des terrains choisis (ou locaux) et des exigences connues de l'OCF. Y prévoir une salle de théorie pouvant également servir de PC à l'EM communal de conduite en cas de catastrophe, un dépôt pour la PCi, une partie un peu confortable (coin à manger, cuisinette et couchettes, toilettes et douches) pour le service de piquet (3 personnes chaque fin de semaine et jours de fête), voire pour l'EM de conduite, un ou des bureaux pour les cdt du CSIB et de la PCi (éventuellement pour la police municipale). D'autres besoins pourraient apparaître, suite au travail des autres commissions.

#### **4. Renforcement éventuel de la commission nommée**

A prévoir en temps voulu :

Consultation interne (cdts feu, du CSIB, responsables de secteurs particuliers,...) sur des points précis.

Consultation externe : Services de l'Etat. Leur envoyer les projets de documents pour examen et proposer des amendements, voire une rencontre avec la commission, si nécessaire.

#### **5. Division des tâches en sous-commission et avancement des projets**

Police : Benoît Salamin / Jean-Paul Ecklin (règlements de police, du tribunal de police, cahier des charges des policiers ...).

Protection incendie – CSIB : Joël Bonnard / Françoise Viaccoz (règlement sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels, organigramme de fonctionnement : commune, CSIB, détachements locaux, harmonisation des salaires à l'intention de la commission ①②, proposition pour garage du CSIB,...).

PCi - Etat major de conduite en cas de catastrophe : Jean-Pierre Salamin / Christian Loye (règlement de la PCi, EM communal de conduite en cas de catastrophes, commission sécurité incluant – si pas commission ③ - avalanches, dangers de crues, éboulements...)

**Séance d'avril** : présenter les projets de règlements et les documents complémentaires, relever les problèmes rencontrés, les solutions proposées, les points à discuter.

Suite à cette 1<sup>ère</sup> séance, les documents élaborés seront envoyés pour **consultation interne et externe**.

**Séance de mai** : retour sur les réactions des services de l'Etat et des partenaires d'Anniviers consultés, mise au point des projets de règlements pour présentation à la séance des conseils communaux du 15 juin 2007.

La répartition des tâches et le calendrier sont acceptés par tous.

Jean-Pierre Salamin distribue les documents récoltés et propose d'assurer le lien avec les services de l'Etat. Il se met à disposition des sous-commissions, si nécessaire. Il récoltera également les documents des commissions concernées auprès de la commune de Bagnes, si possible sous forme informatisée.

Les communes qui possèdent leurs règlements en version informatisées sont priées de les faire parvenir aux personnes concernées ci-dessus.

## **6. Divers**

Les stands de tir sont à traiter par la sous-commission « police » (dépollution : commission ⑥).

Pour le PV : Martine Antonier